

C.R.H.S.C.T du 13 Mai 2009

Hier nous avons assisté à une parodie de dialogue social. La Direction qui avait assigné le CRHSCT en référé pour le 04 mai, s'était finalement désistée préférant un compromis à un mauvais procès. Il était donc permis de penser qu'un possible dialogue social allait s'instaurer.

Dès le début de la réunion, nous avons pu constater qu'elle n'avait rien à faire des problèmes de ses salariés. Nous devons être consulter sur le **déménagement d'Echirolles**, objet du litige. Dire que la direction a répondu aux questions posées par les organisations syndicales serait se moquer de vous. Par exemple :

- *(les élus) nous demandons que tous les bureaux soient fermés par une porte.* - *(la direction) ce n'est pas prévu par le référentiel provisoire* - *(les élus) ce référentiel ne nous a jamais été présenté* - *(les élus) lors de notre visite du site, M Boulchynski l'avait promis.* - *(la direction) alors s'il l'a promis nous le ferons* - *(les élus) vous venez de dire que c'était impossible* - *(la direction) je n'ai pas l'habitude de renier les engagements de mes directeurs*

C'était du théâtre (mauvais), et même plutôt du Grand Guignol (normal à Lyon).

A travers cet extrait vous avez une juste idée des propos désinvoltes de la Direction vis-à-vis des élus. La négation de la réalité ne peut conduire qu'à la « catastrophe ». Lorsque la Direction affirme haut et fort que l'accueil commun est en place dans tous les sites ce n'est plus de la publicité c'est de la désinformation.

Conclusion CGT: Les aménagements ne permettront pas de travailler dans des conditions adaptées. La direction ne respecte le formalisme de la consultation préalable, que sous une pression juridique permanente.

Le deuxième point portait sur la remise de l'**expertise du cabinet SYNDEX**, et le recueil d'avis sur le déploiement de la première vague des sites mixtes.

La direction a écouté distraitement la présentation de SYNDEX, puis a décrété qu'elle n'avait pas de commentaires à faire. Elle a toutefois retenu comme mise en œuvre possible, de remplacer les sièges de l'accueil de premier niveau qui sont trop haut à Lyon !!! (Les détails n'échappent manifestement pas à la direction.)

Sur le déploiement des sites mixtes, la direction considère que l'information a été complète, alors qu'elle ne nous a remis les plans de certains sites que le matin même, que certains sites ont été subitement retirés de la liste initiale en séance, et qu'elle a refusé après l'exposé de l'expert de débattre et de répondre aux questions des élus.

Une fois de plus nous sommes confrontés à l'absence de dialogue social et à l'obligation de faire respecter les prérogatives du CHSCT par le rappel au droit.

Alerte nationale : La Direction Générale veut supprimer le CNHSCT (Comité National Hygiène Sécurité Conditions de travail) après les élections

Dès 2008 les élus et syndicats avaient averti la direction des risques d'une fusion à marche forcée. La direction ne veut tenir compte ni des alertes, ni de l'impact de la crise sur son calendrier de déploiement. Elle cherche plus à discréditer les élus en tentant de les faire passer pour des ringards qui s'opposent à tout changement par « idéologie », qu'à prendre en considération nos objections et propositions.

Pour défendre mes droits, j'adhère à la CGT :

Tél

CGT contrat de travail public : 4 rue du château de GERLAND 69007 Lyon
CGT contrat de travail CCN pôle emploi : 92 crs Lafayette 69003 Lyon

04 37 27 0026
04 78 95 93 29

